

N°2

Date de publication
22/072026

Date d'observation
21/07/2026

Flash suivis foreurs du maïs

Financé dans le cadre
de la stratégie **écophyto**



À retenir cette semaine



Ce Flash Foreurs Maïs vient en complément du Bulletin de Santé du Végétal (BSV) Grandes Cultures. Il a pour objectif de suivre spécifiquement l'évolution des principaux ravageurs foreurs du maïs au cours de la campagne et de fournir des informations actualisées et localisées.

Sont particulièrement ciblés :

- ❖ La pyrale du maïs (*Ostrinia nubilalis*),
- ❖ La sésamie (*Sesamia nonagrioides*),
- ❖ *Heliothis/Helicoverpa* (*Helicoverpa armigera*),

Ce qu'il faut retenir :

- ❖ **Pyrales** : vol G2 en cours sur la Drôme, Plaine de l'Ain, Grésivaudan et Plaine de Lyon. Pic de vol probablement atteint.
- ❖ **Sésamies** : augmentation des captures, le pic de vol semble atteint.
- ❖ **Héliothis** : vols actifs sur l'ensemble du territoire, les maïs semences en cours de floraison sont les plus exposés au risque.
- ❖ **Informations – Actualités** : Avec les conditions météorologiques très chaudes et les canicules, le phénomène d'invasions de punaises après les moissons de colza semble se reproduire cette année. De nombreux signalements venant de différents départements (principalement Isère, Puy-de-Dôme et Ain) ont été faits. L'apparition de dégâts sur d'autres cultures sont à surveiller



Pyrales

Le vol de G2 est en cours sur les secteurs précoces Drôme, Grésivaudan, Plaine de L'Ain et de Lyon, avec le pic de vol probablement atteint. Les captures sont en augmentation sur l'ensemble du réseau. Les conditions météorologiques sont favorables aux vols.

Plusieurs parcelles observent des attaques sur pieds de l'ordre de 1 à 20%.

Pour rappel, les pyrales G2 favoriseront les maïs les moins avancés pour déposer leur ponte. Les parcelles les moins avancées en stade sont donc les plus exposées.

Analyse de risque



« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent. » La liste des produits phyt  taires de biocontrôle est consultable sur :

<https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrrole>



Titre : Pyrale

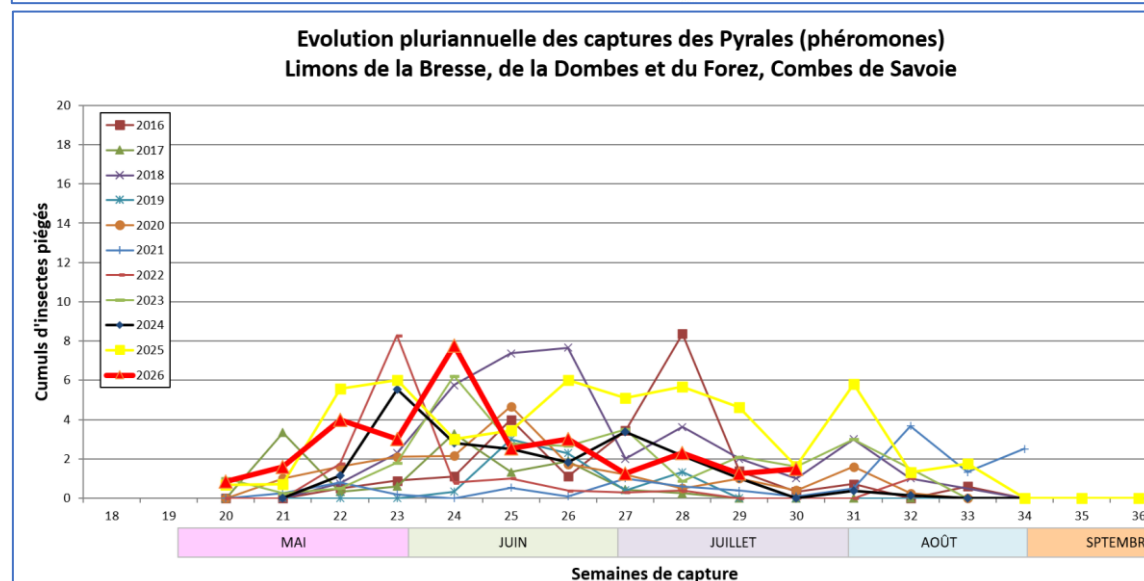
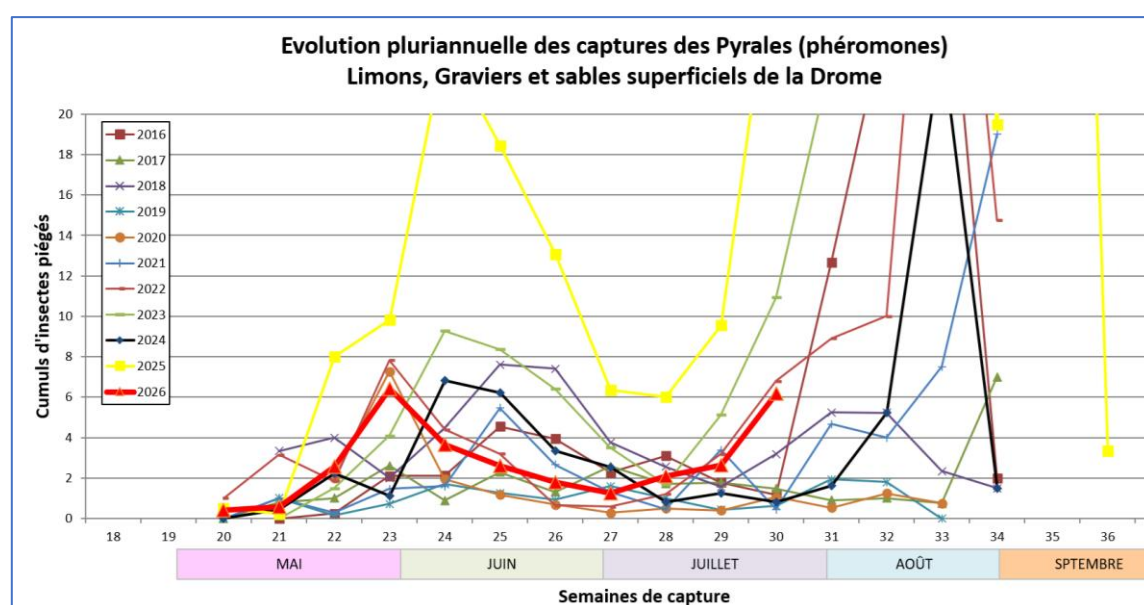
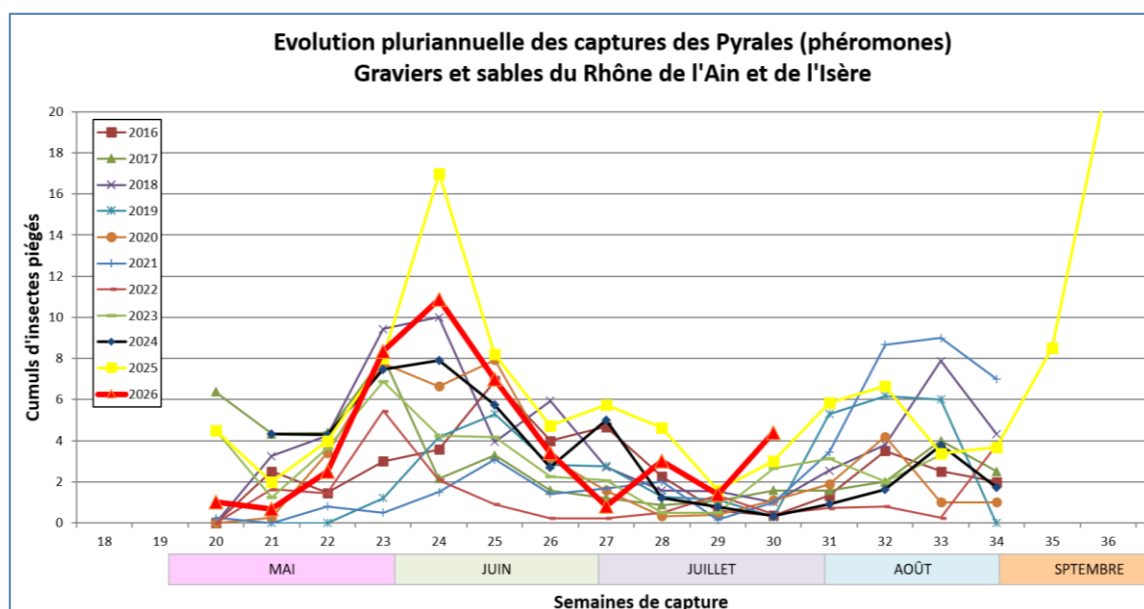
Description : Développement du fusarium



Titre : Pyrale

Description : Dégâts sur tige : casse des tiges et chute d'épis

Semaine		21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
Pyrales nb papillons Phéromone											
Drôme	CHABEUIL	0	7	32	8	5	4	5	9	2	13
	ÉTOILE-SUR-RHÔNE	0	2	10	25	4	5	2	8	17	27
	EYMEUX 2	0	1	1	0	8	3	3	0		
	EYMEUX 1	0	0	0	0	0	2	0	2		
	GRANE (devant boyer)	4	8		4			3		1	12
	GRANE (Lemot)				1	9		2		3	6
	BONLIEU-SUR-ROUBION		0		1		1	0	0	0	0
	CREST					0	0		0	0	2
	ROCHEBAUDIN	0		2	1		3	0	0	0	0
	MONTVENDRE			0	0	0	0	0	0	0	3
	PIERRELATTE			0	0	0	0	0	0	0	0
	SAINT-JEAN-DE-GALAURE					0	0	0	4	6	5
SAUZET					0	0	0	0	0	0	
Isère	BEAUCROISSANT		1	1	1	1			0	0	2
	BEAUREPAIRE	1	1		10	32	1		29	7	5
	BOURGOIN-JALLIEU	0	0	0	15	23	6	0	0	0	2
	FRONTONAS	1	0	3	6	3	2	0	0	0	2
	JANNEYRIAS (maïs grain)	1	0	4	0	2	0	0	0	0	0
	ORNACIEUX-BALBINS	1	0	2	6	3	14	0	0		0
	SATOLAS-ET-BONCE	1	0	2	5	4	0	0	0		4
	THODURE	0	0	8	11	8	14	7	3	4	
	JANNEYRIAS (maïs semence)				4	0	2	0	1	0	7
	SAINT-ROMANS				0	0	0	0	0	0	3
SARDIEU				3	0	9	0	6	8	12	
Rhône	AMBÉRIEUX	7	5	0		3	0	0	0	0	2
	QUINCIEUX	0	1	0		3	0	0	0	1	2
	CHAPONNAY	0	5	0	8	2	6	2	0	1	7
	COMMUNAY	0	0	0	3	10	0	1		0	18
	PUSIGNAN	0		54	34	3	0	0		0	9
	SAINT-BONNET-DE-MURE	0	0	2	0	1	0	0	0	0	0
Ain	VALSERHÔNE (piège phéromones)					0					
	VALSERHÔNE (piège lumineux)					0					
	BIRIEUX	0		3	1	3	7	8	2	8	0
	BOURG-EN-BRESSE	0	2	2	0	7	3	1	0		
	LOYETTES	4	7	27	36	8	0	0		0	0
	PÉROUGES (maïs pérouges)	0		10	20	10	0	3		0	0
	PÉROUGES (BSV maïs BSC)	1	11	5	11		4	0	0	1	2
	SAINT-CYR-SUR-MENTHON	3	15	2	49	7	9	0	2	0	2
	SAINT-JEAN-SUR-VEYLE	0		0	1	0	0	0	0	0	0
	SAINT-JUST	1	2	13	9	4	2	1	3		
	VILLENEUVE	0	3	3	4	2		0		1	
	VILLENEUVE	0		1		1					
Savoie	SAINTE-HÉLÈNE-DU-LAC				5	1			14	1	
Ardèche	SAINT-VINCENT-DE-BARRÈS					0	1	1		1	



Sésamies

Les conditions météorologiques étaient favorables aux vols, d'où une hausse des captures sur la majorité des secteurs. Le pic de vol est probablement atteint.

	Semaine	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
	Sésamies nb papillons Phéromone										
Drôme	CHABEUIL	0	9	9	3	1	2		52	76	263
	BONLIEU		0								
	ÉTOILE-SUR-RHÔNE	1	3	11	10	12	4	0		4	10
	EYMEUX 2	3	1	0	0	0	0	0	0		
	EYMEUX 1	2	0	0	0	0	0	0	0		
	GRANE (devant boyer)	0	1		0			0		0	2
	GRANE (Lemot)				0	0		1		0	0
	ROCHEBAUDIN	0	0	0	0		0	0	0	0	0
	BONLIEU-SUR-ROUBION			0	0		0	0	0	0	0
	BEAUVALLON			0	1	3	0	0	0	0	0
	PIERRELATTE			0	1	0	0	0	0	0	0
	ROYNAC				0	0	0	0	0	11	3
Isère	BEAUCROISSANT			0	0	0			0	3	0
	BEAUREPAIRE	0	0		0	0	0		1	0	3
	BOURGOIN-JALLIEU	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0
	FRONTONAS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	JANNEYRIAS	0		0	0	0	0	0	0	0	0
	ORNACIEUX-BALBINS	0	0	0	0	0	0	0	0		0
	SATOLAS-ET-BONCE	0		0	0	0	0	0	0		0
	THODURE	1		7	3	2	1	0	0	0	
Rhône	AMBÉRIEUX	0		0		0	0	0	0	0	1
	CHAPONNAY		0	0						1	
	COMMUNAY	1	0	0	0	1	0	4		0	1
	QUINCIEUX		0	0		1					1
	PUSIGNAN	0	9	38	7	3	1	0		3	6
Ain	VALSERHÔNE (piège phéromones)					0					
	VALSERHÔNE (piège lumineux)					0					
	BIRIEUX	0		1	0	1	0	0	0	1	0
	BOURG-EN-BRESSE	0	0	1	1	0	0	1	0		2
	LENT		0								
	LOYETTES	0	0	0	0	0	0	0		0	0
	PÉROUGES (BSV maïs BSC - pièg	2		2	6	1	1	0	0	0	5
	PÉROUGES (BSV maïs BSC - pièg	3	5	0	1		0	1		0	1
	SAINT-CYR-SUR-MENTHON	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	SAINT-JEAN-SUR-VEYLE	0		0	0	0	0	0	0	0	0
	SAINT-JUST	0	0	0	0		1	1	0		
	VILLENEUVE (piège phéromones)	0		3	1	1		0		0	
	VILLENEUVE (piège lumineux)	1	0	2	2	3					



Titre : Sésamie

Description : En fin de saison, les larves de 2ème génération se réfugient dans le collet des plantes.



Titre : Sésamie

Description : Le Fusarium section liseola est susceptible de se développer à partir des dégâts causés sur les épis par les larves.



Reconnaissance des symptômes :

Deuxième génération :

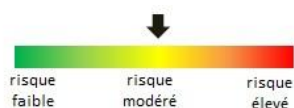
Sur tige, péduncule et épi : présence de galerie et de sciure,
Une plus forte proportion de larves demeure en bas de tige.

Ne pas confondre

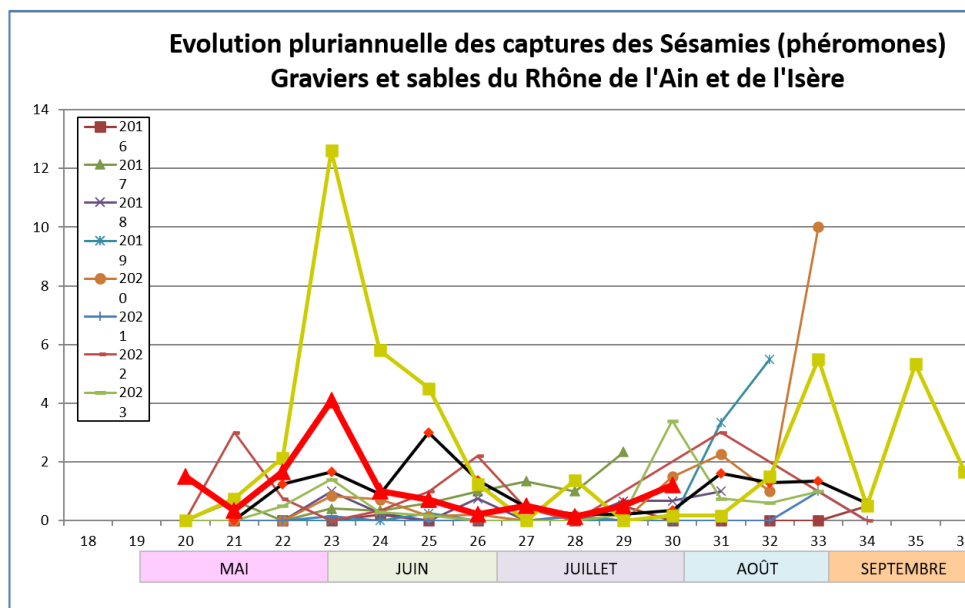
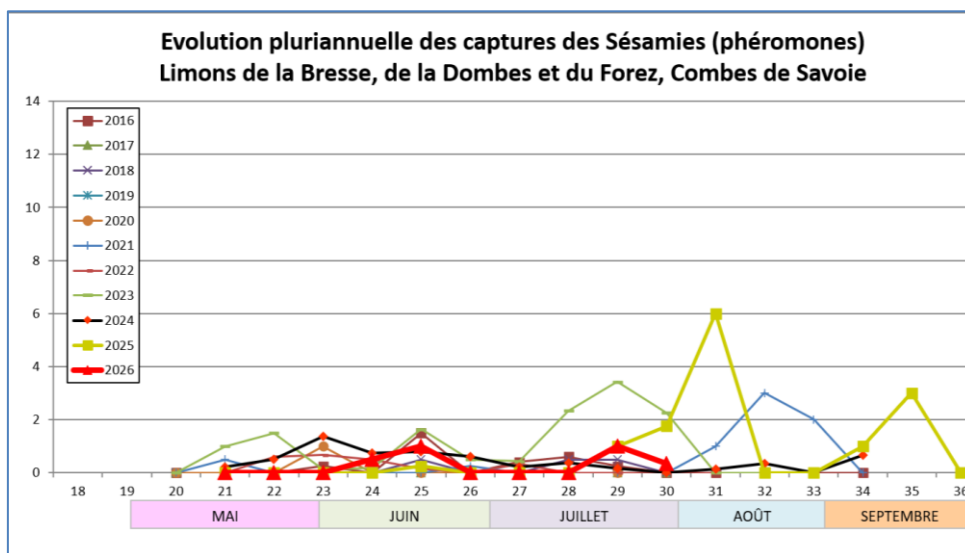
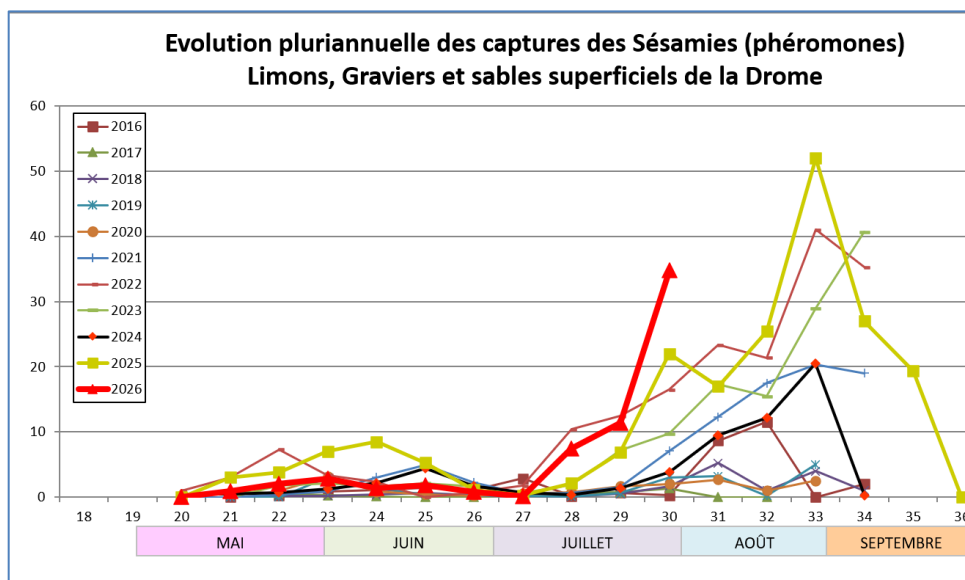
Pyrale (avec dégâts 2ème génération de sésamie)	Larve plus petite et grise
---	----------------------------

- Des solutions préventives peuvent être mises en place après la récolte en broyant les résidus et les collets. Les températures négatives au sol détruisent les larves présentes dans les cannes de maïs et limitent ainsi l'extension de la sésamie.
- Les mesures prophylactiques réalisées à l'échelle du bassin de parcelles sont plus efficaces qu'une lutte individuelle.

Analyse de risque



*échelle différente des deux autres graphiques



Héliothis :

Semaine		23	24	25	26	27	28	29	30
Héliothis nb papillons Phéromone									
Drôme	EYMEUX 2	0	2	0	2	2	2		
	EYMEUX 1	0	0	4	4	0	0		
	GRANE (devant boyer)		0			5		12	42
	GRANE (Lemot)		2	2		8		6	31
	ROCHEBAUDIN	0	0		0	5	4	11	2
	BEAUVALLON		2	11	0	14	119	150	54
	BONLIEU-SUR-ROUBION		0		1	0	4	10	13
	CHABRILLAN		2	11	5	33	134	162	101
	LA COURCOUDE		7	15	1	26	91	17	12
	MARSANNE			3	2	15	34	16	26
	PIERRELATTE		8	9	0	19	40	10	7
	SAINT-JEAN-DE-GALAURE			4	0	7	22	67	26
	PORTES-EN-VALDAINE				1	0	8	16	43
	SAUZET		8	10	4	24		280	26
Isère	BEAUCROISSANT	1	0	0			2	0	0
	BEAUREPAIRE		0	0	3		2	0	0
	BOURGAIN-JALLIEU	0	0	0	0	2	6	0	3
	FRONTONAS	0	0	0	1	0	0	1	0
	JANNEYRIAS	2	1	2	5	16	35	17	7
	ORNACIEUX-BALBINS		0	0	0	3	1		4
	PISIEU		0	6	3	63	56	158	162
	THODURE		2	2	1	3	14	4	
Rhône	AMBERIEUX					0			5
	QUINCIEUX	4		0	0	17	7	23	0
	CHAPONNAY	1	2	0	0	2	2	1	3
	COMMUNAY	1						7	3
	SAINT-BONNET-DE-MURE	0	0	0	0	1	1	0	0
Ain	VALSERHÔNE			2					
	BIRIEUX	0	1	3	0	4	5	4	3
	BOURG-EN-BRESSE	0	0	0	0	0	0		
	PÉROUGES (Maïs Pérouges)	0	0	1	0	2		1	0
	SAINT-CYR-SUR-MENTHON	2	0	0	6	6	0	5	5
	SAINT-JEAN-SUR-VEYLE	0	0	0	0	0	8	3	0
	SAINT-JUST	0	0	0	1	0	0		
Ardèche	SAINT-VINCENT-DE-BARRÈS			33	70	137		42	18

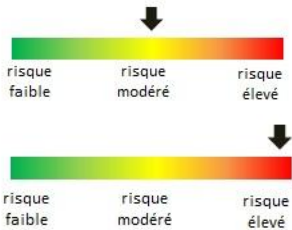
Les captures restent actives sur le territoire. Les maïs semences actuellement au stade floraison sont les plus exposés au risque. Pour ce ravageur il est particulièrement délicat de relier les captures dans les pièges et les risques de dégâts. L'héliothis est bien présent dans la Drôme, une vigilance est nécessaire sur les parcelles à risque, particulièrement sur maïs semences.

La nuisibilité de l'héliothis est importante au moment de la floraison, c'est pourquoi les parcelles de maïs semences actuellement à ce stade sont à risque élevé. Les attaques de ce ravageur peuvent entrainer une perte de rendement avéré en maïs semences.

Les maïs grain et fourrage sont en cours de floraison voire au stade grain laitieux. Le risque est moins impactant sur la productivité qu'en maïs semences, mais les galeries présentes sur les épis peuvent favoriser l'apparition de mycotoxines.

Analyse de risque (maïs grain et fourrage)

Analyse de risque (maïs semences)



Titre : Heliothis
Description : Les chenilles d'héliothis sont de couleur très variable : le plus souvent vertes, mais cela peut varier du jaunâtre au verdâtre, voire au brun.



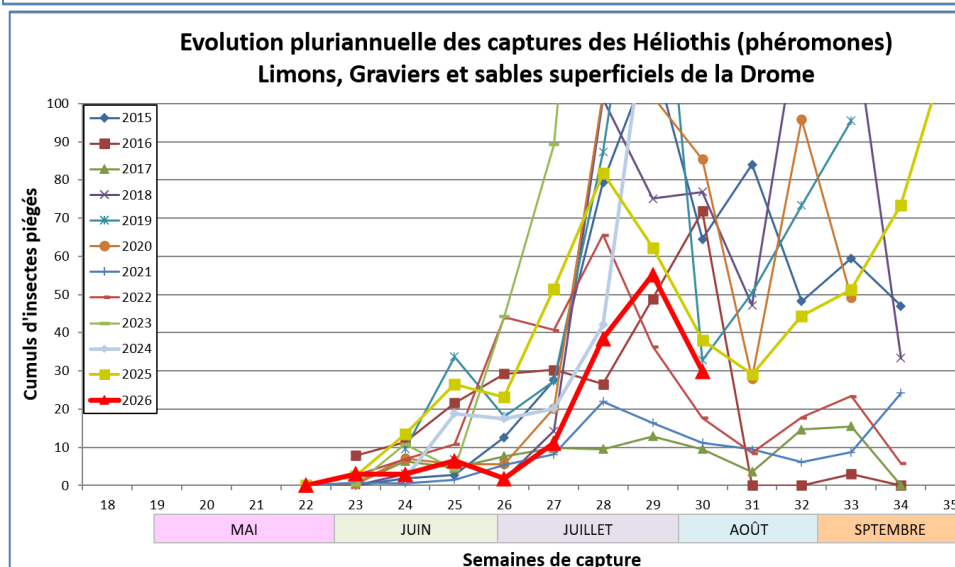
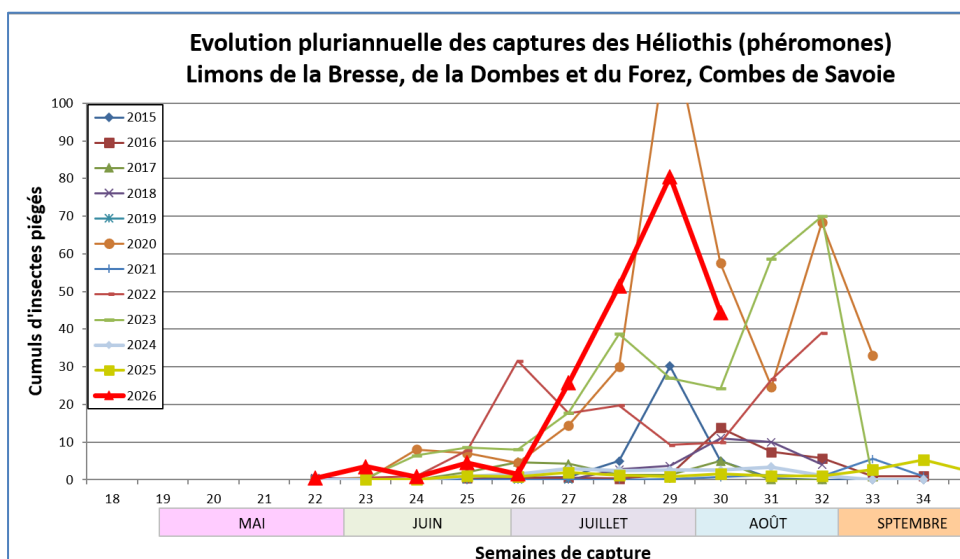
Titre : Heliothis

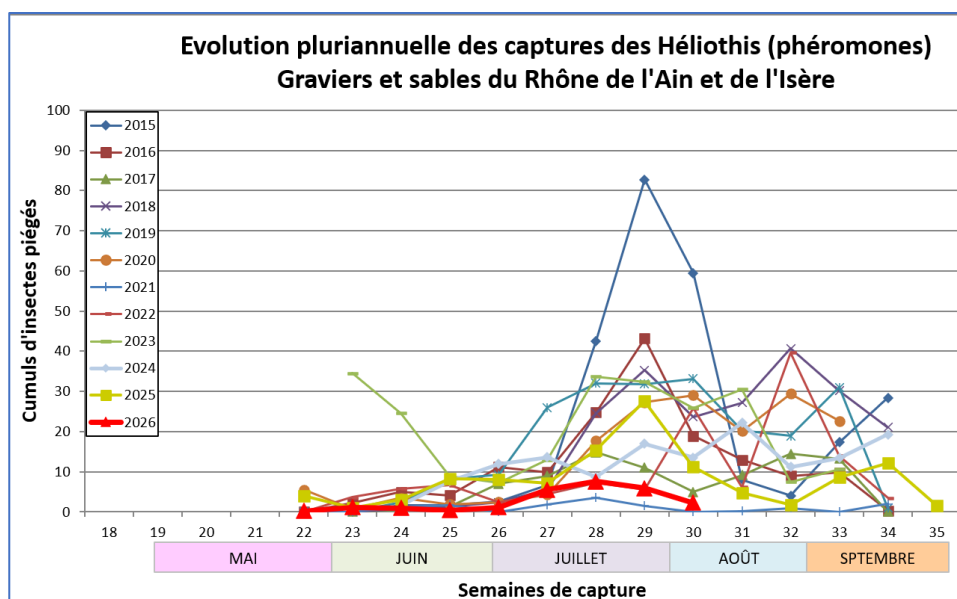
Description : Conséquence d'une attaque d'héliothis sur épi : le développement de Fusarium de la section liseola.



Titre : Heliothis

Description : Symptômes du passage d'une larve d'héliothis au sommet de l'épi : trace large, en creux, les soies ont été mangées.





Informations - Actualités :

Avec les conditions météorologiques très chaudes et les canicules, le phénomène d'invasions de punaises après les moissons de colza semble se reproduire cette année. De nombreux signalements venant de différents départements (principalement Isère, Puy-de-Dôme et Ain) ont été faits. Des dégâts liés à ces insectes pourraient être visibles sur colza ou autre grande culture, notamment le maïs. Pour le moment aucun dégât n'a été signalé, mais il est conseillé d'observer si des cultures présentent des dégâts afin de les faire remonter.

Les producteurs sont invités à prévenir les mairies ou riverains de leur date de récolte ou déchaumage, pour que les habitants limitrophes des parcelles ne soient pas surpris par le phénomène, et prennent quelques mesures préventives pour essayer de se protéger des invasions de punaises (boucher les fissures, mettre de la terre de diatomée en barrière pour l'habitation, utiliser les jets d'eau pour "noyer" les individus dès le début de leur arrivée qui peut être très soudaine...).

Les recommandations au champ sont :

- Eviter de semer du colza à côté des zones urbaines
- Maintenir des plantes hôtes autour des champs de culture comme lieu de refuge pour arrêter la migration
- Effectuer un labour superficiel avec des outils de type herse à disques ou « semi-chisel » dans le but de hacher et d'enfouir les restes de récolte et de chaume de la culture et d'éviter la prolifération de ces insectes

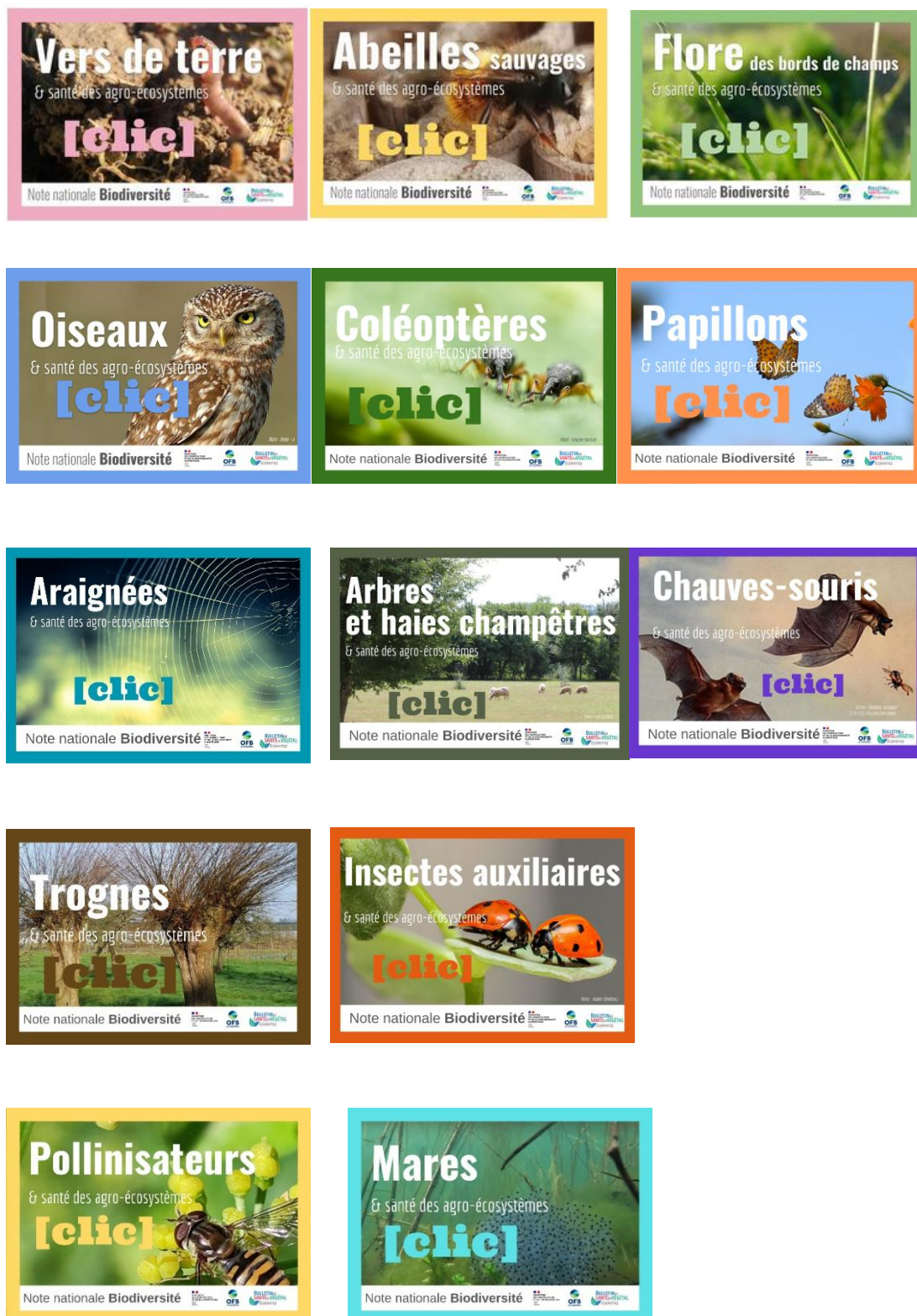
L'actualité sur cette problématique est sur le site internet de la FREDON pour centraliser les signalements :

<https://fredon.fr/aura/actualites/pullulation-de-punaises-des-champs>

Rédaction : MONDAN Amandine

Notes nationales biodiversité

<https://ecophytopic.fr/pic/prevenir/notes-nationales-biodiversite>



[LIEN NOTE NATIONALE AMBROISIE](#)

[LIEN NOTE DATURA](#)

[LIEN FICHE POPILLIA JAPONICA](#)

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :
<http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures>

Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication Michel JOUX, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : Perrine VAURE (CRA AURA perrine.vaure@aura.chambagri.fr, 06 76 24 46 48)

À partir d'observations réalisées par : des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des lycées agricoles et avec la participation des agriculteurs.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tous autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.



Financé dans le cadre
de la stratégie **écophyto**



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ